



## Processus de réclamation générale

### Formulaire de réclamation

Ce formulaire est pour aider les demandeurs à préparer et à présenter une réclamation. Son usage n'est pas obligatoire.

Si vous choisissez d'utiliser ce formulaire, vous devez aussi y joindre des documents justificatifs.

Pour plus de renseignements sur l'admissibilité à l'indemnisation, les genres de dommages indemnifiables, les délais de présentation d'une réclamation et le processus d'évaluation, voir le Manuel des réclamations générales, qui se trouve sur notre site Web [www.navire-rail.gc.ca](http://www.navire-rail.gc.ca) sous la rubrique « Soumettre une réclamation au Fonds Navire ».

Nous pouvons répondre à vos questions et vous donner gratuitement des conseils sur chaque étape du processus. Vous pouvez nous téléphoner au 1-866-991-1727 ou nous envoyer un courriel à [claims-reclamations@sr-nr.gc.ca](mailto:claims-reclamations@sr-nr.gc.ca).

**IMPORTANT** : La plupart des réclamations doivent être présentées au plus tard deux ans après l'incident ayant causé les dommages.

\*\*\*

#### Partie A : Renseignements sur le demandeur

1. Nom complet du demandeur : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
2. Adresse postale  
Numéro et rue : \_\_\_\_\_  
Numéro d'unité ou d'appartement (s'il y a lieu) : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_  
Pays : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_
3. Téléphone : \_\_\_\_\_
4. Télécopieur : \_\_\_\_\_
5. Courriel : \_\_\_\_\_
6. Mode(s) de communication préféré(s) :    Poste    Téléphone    Télécopieur    Courriel



### Représentant autorisé (facultatif)

Vous pouvez choisir de faire appel à un représentant autorisé pour vous aider à présenter une réclamation. Un représentant autorisé doit être clairement identifié.

7. Nom du représentant autorisé : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

8. Lien avec le demandeur (p. ex. membre de la famille, avocat, dirigeant/administrateur d'une société, etc.) :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

9. Adresse postale

Numéro et rue : \_\_\_\_\_

Numéro d'unité ou d'appartement (s'il y a lieu) : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

10. Téléphone : \_\_\_\_\_

11. Télécopieur : \_\_\_\_\_

12. Courriel : \_\_\_\_\_

13. Mode(s) de communication préféré(s) :    Poste    Téléphone    Télécopieur    Courriel



## Partie B : Incident

Donnez autant de détails que possible sur l'incident ayant causé les dommages que vous avez subis. L'information fournie dans cette partie est importante pour justifier votre réclamation.

1. Date ou période de l'incident : \_\_\_\_\_

2. Lieu de l'incident (soyez aussi précis que possible) : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

3. Nom et type du (des) navire(s) en cause : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Je ne sais pas

4. L'incident a-t-il causé un déversement d'hydrocarbures? Oui Non Je ne sais pas

5. Type(s) d'hydrocarbures que le navire en cause a déversés ou qu'il menace de déverser : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Je ne sais pas

6. Avez-vous communiqué avec le propriétaire du navire? Oui Non

Si oui, identifiez-le et indiquez toutes ses coordonnées connues : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

7. Avez-vous communiqué avec des organismes gouvernementaux (p. ex. la Garde côtière canadienne)?

Oui  Non

Si oui, nommez ces organismes et donnez quelques brefs détails : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

8. Cherchez-vous à obtenir une indemnisation d'une autre source? Oui Non

Si oui, donnez des détails : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**D'autres documents sont exigés. Voir les instructions à la partie D.**

## Partie C : Dommages

Fournissez les meilleures preuves possibles pour justifier les dommages que vous avez subis. Si vous avez des questions, adressez-vous à notre Centre des réclamations.

1. Pour quel(s) type(s) de dommages demandez-vous une indemnisation? Cochez toutes les catégories qui s'appliquent.

**Mesures d'intervention et nettoyage**

Les frais des mesures pour prévenir, réparer, contrer ou réduire au minimum les effets de la pollution par les hydrocarbures causée par un navire. Ces mesures peuvent être prises en prévision d'un déversement, durant un déversement, ou après un déversement.

**Remise en état de l'environnement**

Les frais des mesures pour accélérer le rétablissement naturel de l'environnement après un déversement d'hydrocarbures. Cela comprend les frais des études d'impact sur l'environnement à la suite d'un déversement. Les frais de remise en état de l'environnement qui n'ont pas encore été engagés peuvent aussi être indemnisables.

**Dommages aux biens**

Les frais de nettoyage, de réparation ou de remplacement de biens contaminés par les hydrocarbures. Une indemnisation est aussi offerte si des biens ont été endommagés par des mesures d'intervention.

**Pertes financières, perte de moyens de subsistance, pertes de nature culturelle**

Les pertes de salaire ou de revenu dans n'importe quelle industrie, y compris les pertes subies par ceux qui font de la chasse, de la pêche ou de la récolte pour assurer leur subsistance. Une indemnisation pour les pertes financières est offerte même si vos biens n'ont pas été contaminés par les hydrocarbures. Les pertes financières causées par des mesures d'intervention sont aussi indemnisables.

Certaines pertes de nature culturelle causées par un déversement d'hydrocarbures peuvent aussi être indemnisables. L'indemnisation des pertes de nature culturelle se limite aux frais des possibilités de remplacement, s'il en est.

Une indemnisation est également disponible dans cette catégorie pour les pertes qui n'ont pas encore été subies au moment de la soumission d'une réclamation.

**Préparation de la réclamation**

Les frais engagés pour préparer et présenter une réclamation, y compris les conseils et l'aide d'un professionnel.

**Je ne sais pas**

Les dommages qui ne sont pas faciles à catégoriser peuvent quand même être indemnisables.

2. Montant total (en dollars) de votre réclamation : \_\_\_\_\_

Je ne connais pas le montant

3. Avez-vous déjà obtenu une indemnisation d'une autre source?  Oui  Non

Si oui, donnez des détails : \_\_\_\_\_

**D'autres documents sont exigés. Voir la partie D.**

## Partie D : Documents justificatifs

Comme mentionné aux parties B et C, d'autres documents sont exigés pour justifier votre réclamation.

### Exposé

Joignez un exposé qui décrit l'incident de votre point de vue. Votre exposé devrait être chronologique. Si possible, il devrait être organisé selon les jours et les heures. Il devrait répondre aux questions suivantes :

- Comment avez-vous pris connaissance de l'incident?
- Qu'est-il arrivé?
- Qu'avez-vous fait en réponse?
- Pourquoi avez-vous fait cela?
- Avec qui avez-vous communiqué durant et après l'incident?
- Comment l'incident a-t-il causé les dommages que vous avez subis?
- Subissez-vous encore des dommages en conséquence de l'incident ? Si oui, donnez des détails.

Je joins un exposé.

### Documents relatifs à l'incident

Tout autre document que vous possédez sur l'incident est utile pour appuyer votre exposé. Joignez au formulaire des copies de tout document pertinent.

Cochez seulement les cases qui s'appliquent et donnez une brève description de chaque document :

Photos (inclure la date et l'heure, si possible)

---

---

Carte montrant le lieu de l'incident et les endroits touchés

---

---

Registres et notes prises durant et après l'incident

---

---

Copie de toute correspondance avec le propriétaire du navire et/ou d'autres parties concernées

---

---

Tout autre renseignement ou document pertinent

---

---



### Description des dommages

Joignez une description des dommages que vous avez subis, y compris les montants en dollars, si vous les connaissez. S'il y a lieu, expliquez comment vous avez attribué une valeur en dollars à chacun des dommages que vous avez subis.

Je joins une description des dommages que j'ai subis.

### Documents relatifs aux dommages

Joignez des copies d'autres documents à l'appui des dommages que vous avez subis.

Cochez seulement les cases qui s'appliquent et donnez une brève description de chaque document :

Contrats, énoncés de travaux, propositions de prix, factures et reçus

---

---

Dossiers financiers et documents relatifs à l'impôt sur le revenu

---

---

Estimations, évaluations et rapports d'inspection

---

---

Tout autre renseignement ou document pertinent

---

---



## Partie E : Attestation

Lisez la déclaration suivante attentivement et signez-la seulement si elle décrit bien votre situation.

Dans le cas d'une société ou d'une autre organisation, cette partie doit être remplie par un représentant autorisé.

**Ma réclamation est, à ma connaissance et pour autant que je sache, une représentation véridique et exacte des dommages que j'ai subis. J'ai inclus de l'information sur toute indemnisation que je cherche à obtenir ou que j'ai déjà obtenue de sources autres que le Fonds Navire. Enfin, je comprends que les documents et l'information que je fournis seront accessibles au public.**

Particulier :

Société ou autre organisation :

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Nom complet (en majuscules)

\_\_\_\_\_  
Nom complet (en majuscules)

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Date

\*\*\*

## Présentation de votre réclamation

Vous pouvez présenter votre réclamation en personne, par la poste (de préférence par courrier recommandé), par courriel ou par télécopieur à l'endroit suivant :

**Indemnisation Navire et Rail Canada – Fonds Navire**

Bureau 830, 180 rue Kent

Ottawa (Ontario) Canada K1A 0N5

Tél. : 1-866-991-1727

Tél. : 613-991-1727

Télec. : 613-990-5423

Courriel : [claims-reclamations@sr-nr.gc.ca](mailto:claims-reclamations@sr-nr.gc.ca)